

Étude de tracé de la Voie Verte secteur Nord

Thiers Dore et Montagne

12 mars 2019 - Thiers.

Un contexte favorable

Implication de la Région :

- Financement à hauteur de 60%

Implication du Département :

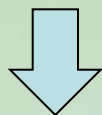
- Mobilisation des services administratifs, juridiques et d'ingénierie, et de financements

Implication des EPCI

- Dans le financement, la gouvernance du projet, la prise en compte des enjeux territoriaux, l'accompagnement du projet

Les projets d'itinéraires en mode doux

La création d'une voie
verte traversant le Puy-de-
Dôme du Nord au Sud



3 projets de voies vertes
sur le Puy-de-Dôme, sur
lesquels le Département
est fortement impliqué

Portage régional
Comité d'itinéraire



- Suivi général de
réalisation, continuité et
cohérence d'ensemble
(dont signalétique)
- Mise en tourisme de
l'itinéraire V70



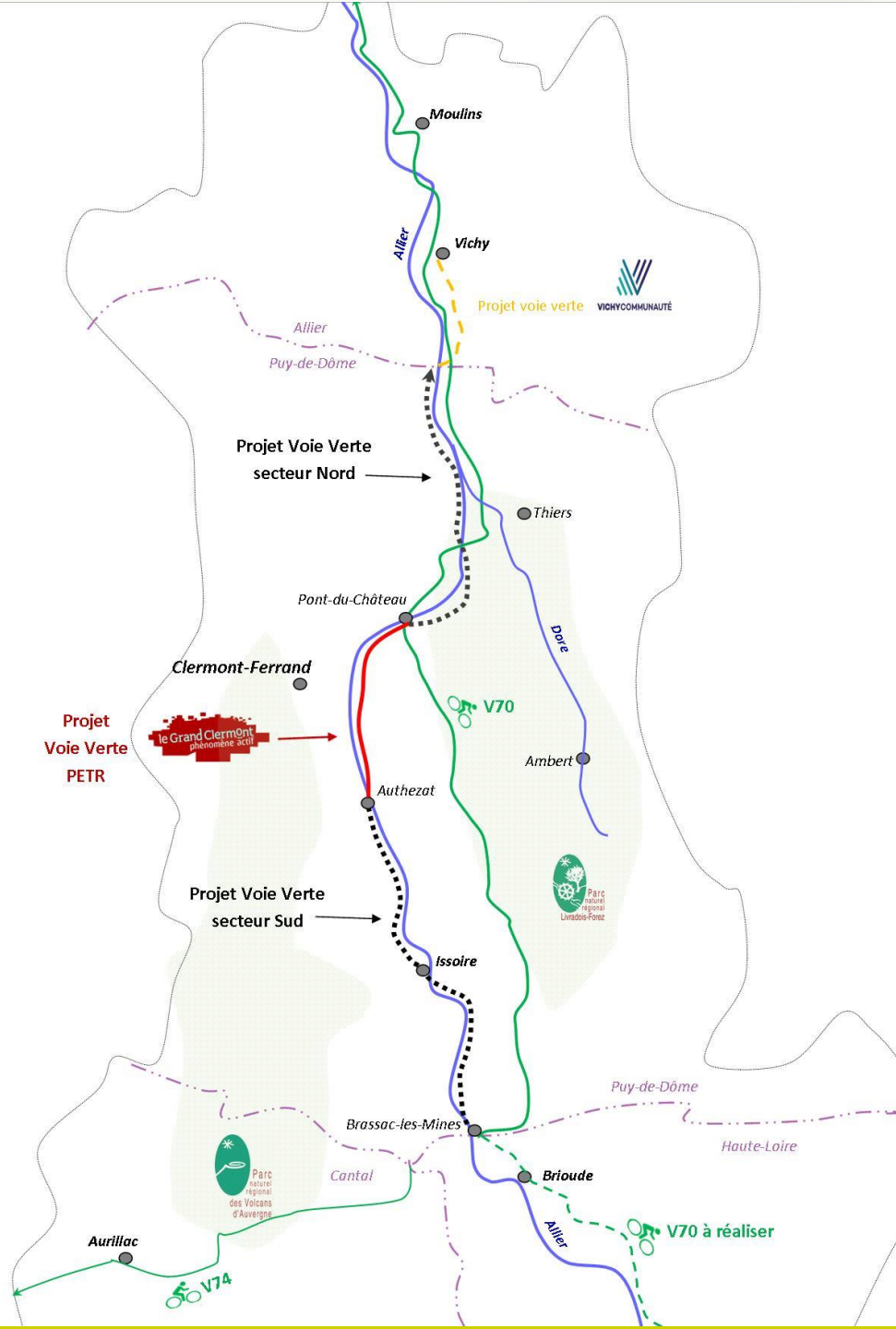
Les acteurs

Sur l'itinéraire :

- La région
- Les départements: 03-63-43
- Agglomération de Vichy
- SMAT du Haut-Allier
- Le Pôle Métropolitain

Sur le Puy-de-Dôme :

- 8 EPCI
- Le PETR du Grand Clermont



Une voie verte

- Des caractéristiques spécifiques préconisées (largeurs, pentes...)
- Une grande importance du revêtement
- Un équipement à destination des territoires



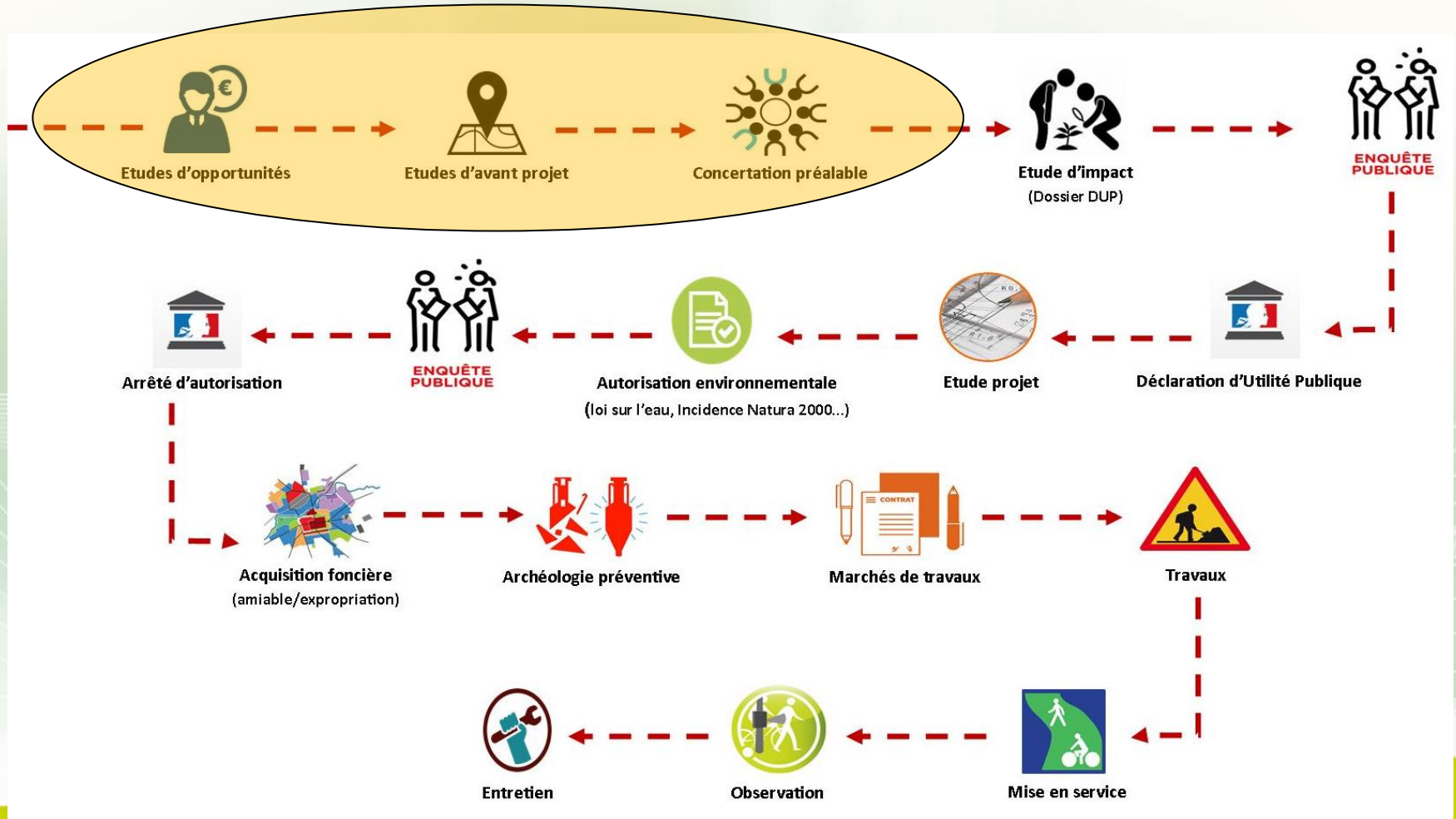
Méthode proposée pour le projet

L'objectif de l'étude de tracé

Cette étude a pour objectif d'aboutir à la **définition et à la validation** politique d'un tracé réalisable au regard de différents critères (techniques, financiers, environnementaux...).

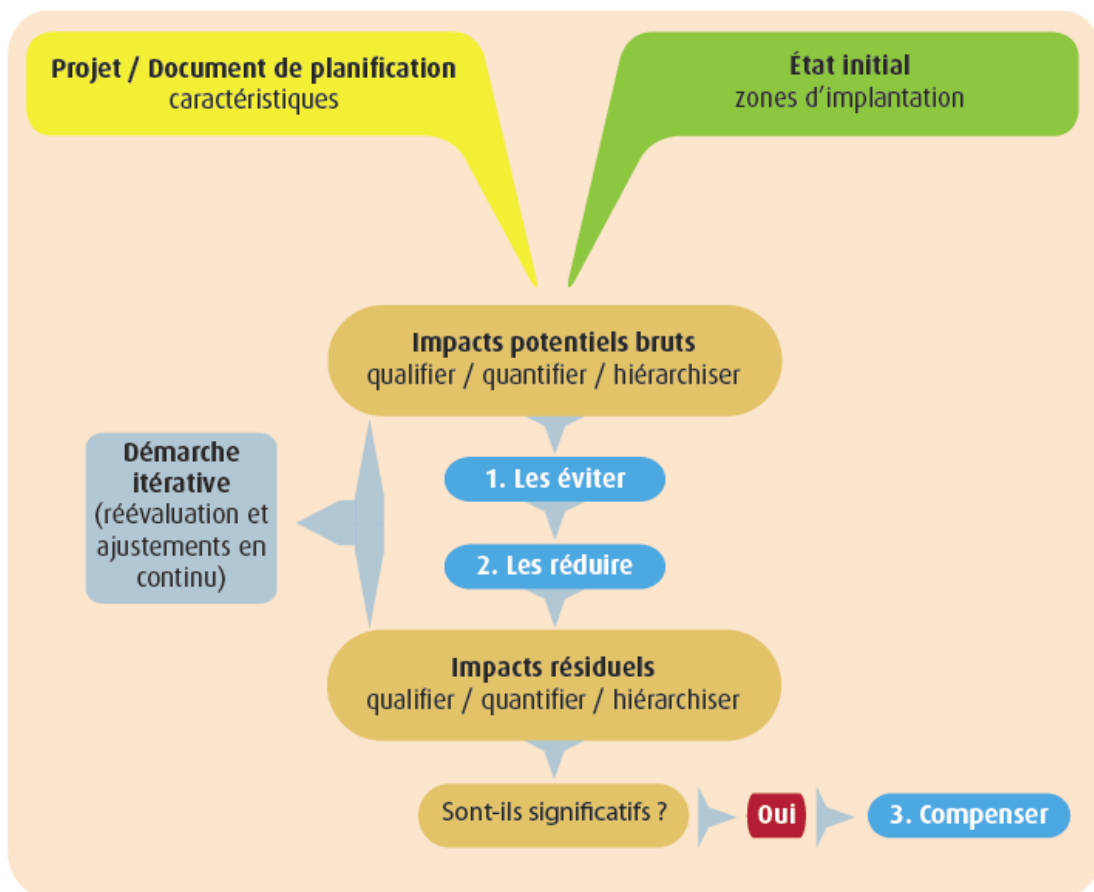


Première phase du projet de réalisation



La considération environnementale du Projet

- La séquence : Eviter-Réduire-Compenser



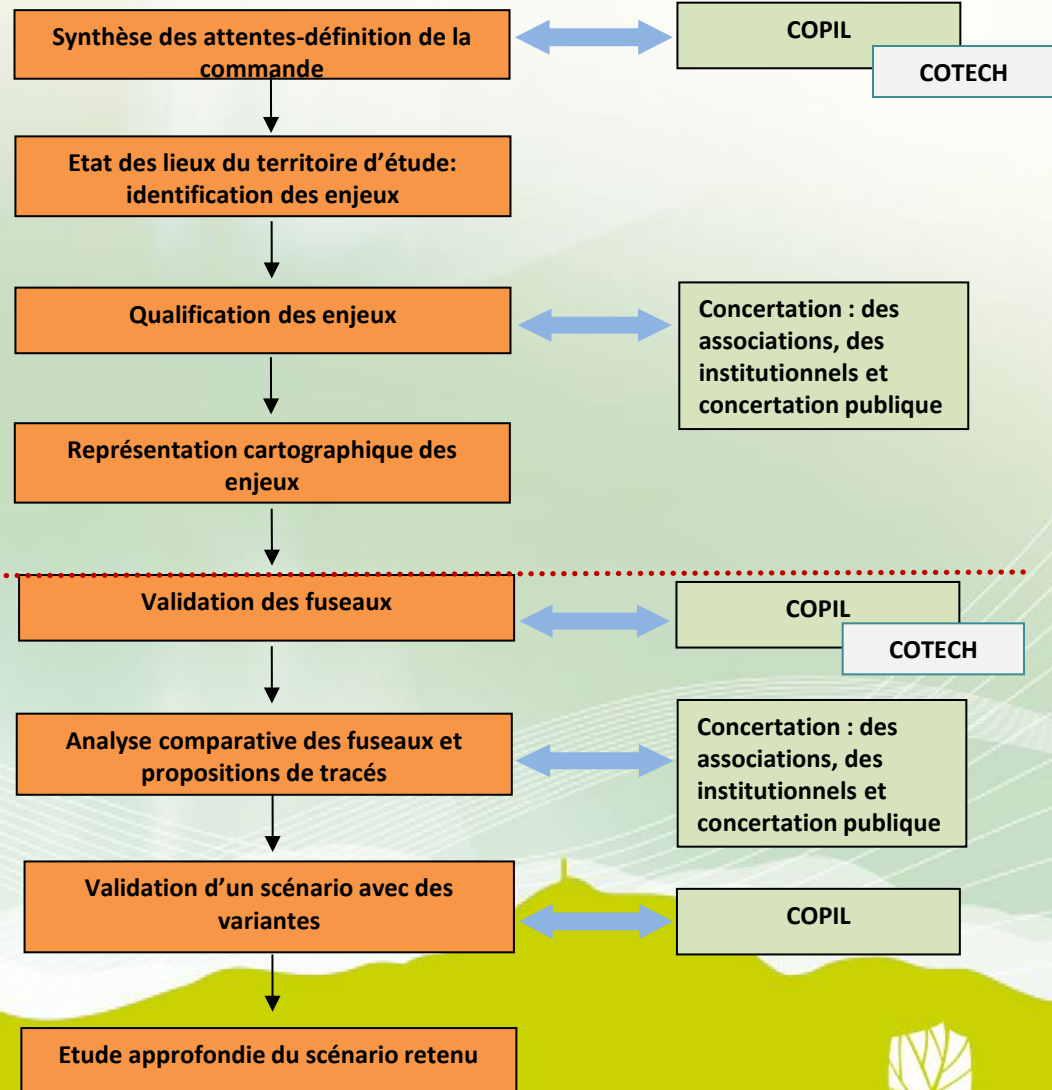
...dont il faut tenir
compte dès la
recherche de
tracé

Les Grandes étapes du projet

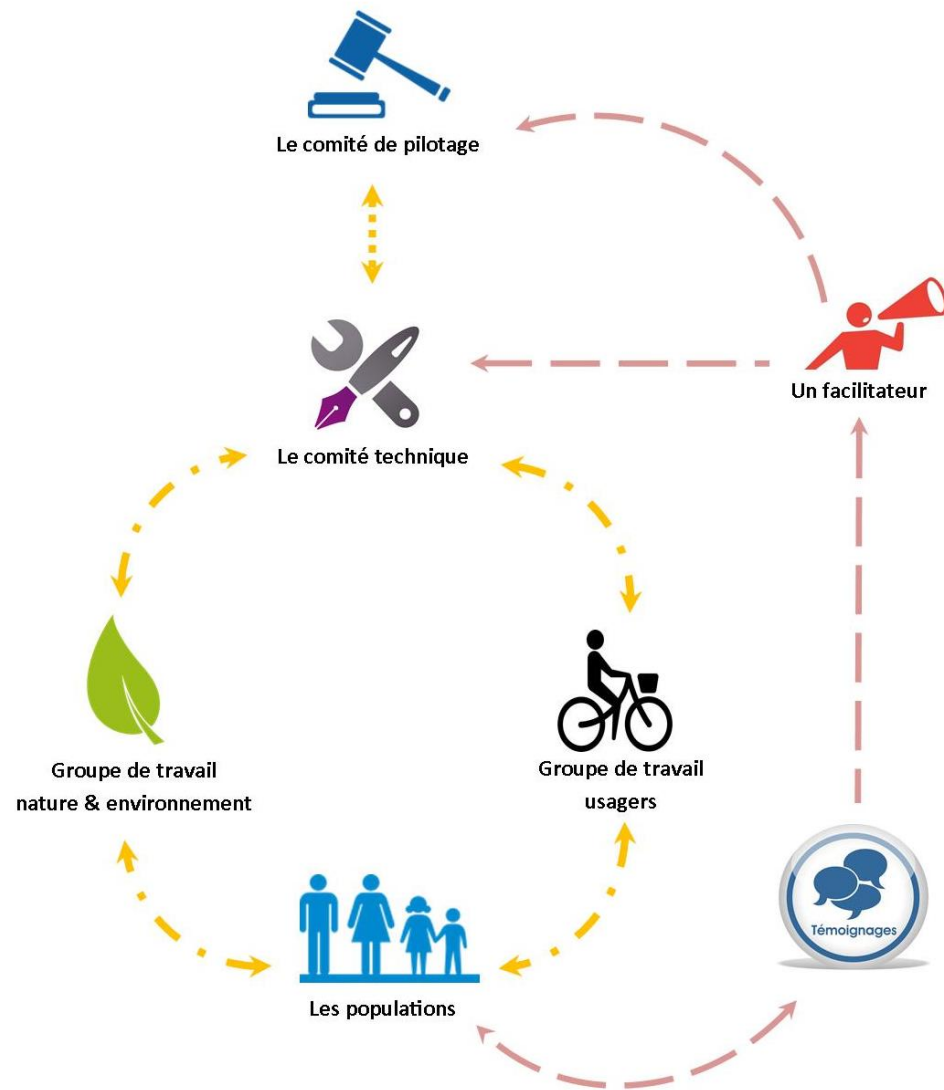
Diagnostic partagé



Co-construction à la définition du tracé



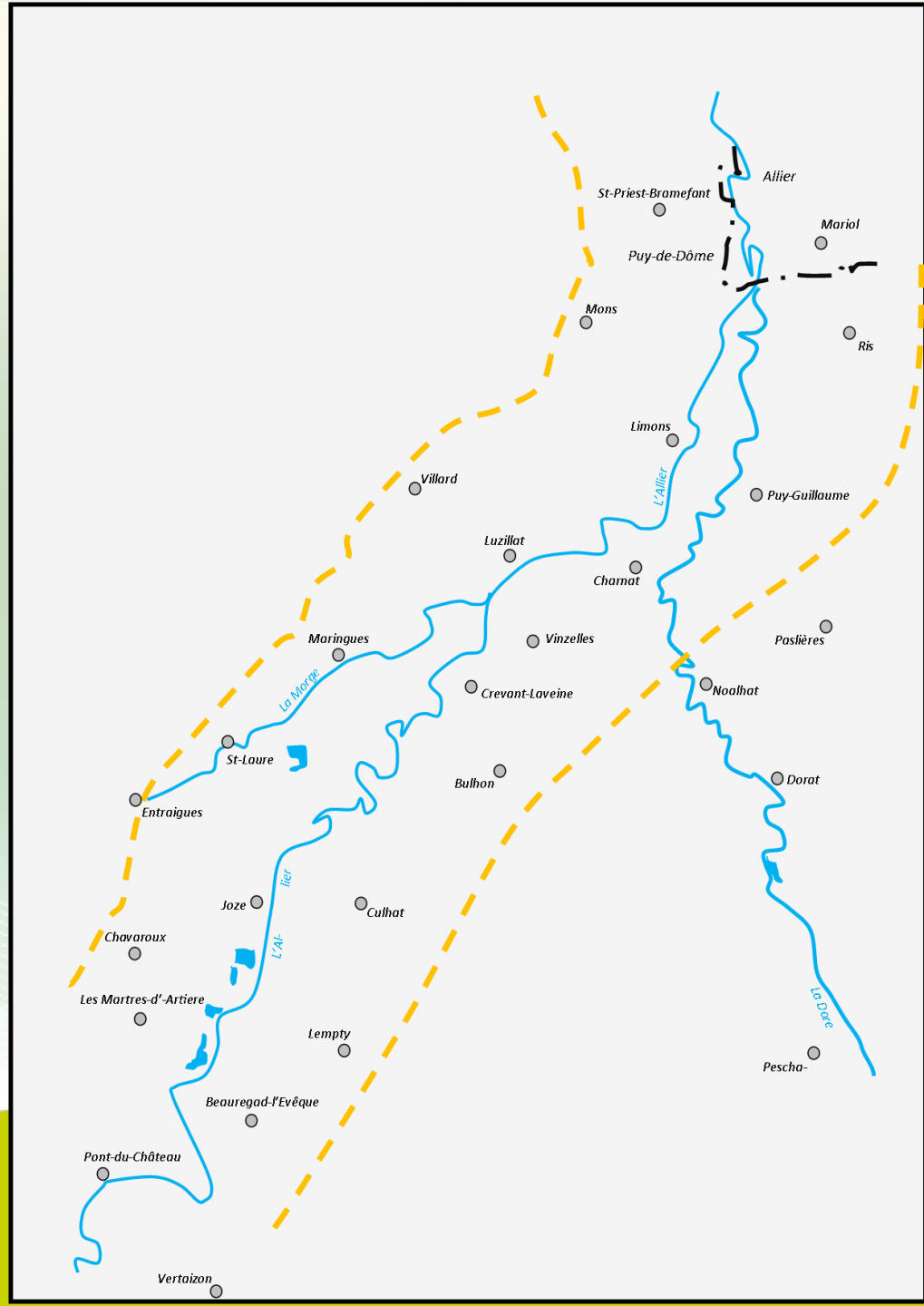
La gouvernance



Le périmètre d'étude

Une zone d'étude large d'environ 4 km de part et d'autre de l'Allier

Dans un deuxième temps : étude d'un jalonnement de liaison entre la voie verte et Thiers



Planning du projet

- **Étude préalable et concertation sur le choix du tracé : mi-2018 – automne 2019**
- **Tracé définitif et ajustement des estimations : fin 2019**
- **Conception du projet et établissement des dossiers réglementaires (dont minimum 1 an pour diagnostics environnementaux) : fin 2019 à début 2021**
- **Procédure DUP : début 2021**
- **Début des travaux sur secteurs foncièrement maîtrisés : fin 2021**
- **Début des travaux sur secteurs objet d'expropriations : fin 2022**
- **Fin des travaux : fin 2023**



Convention de partenariat

- Associe les acteurs du territoire sur l'objectif du projet
 - La Région, le Département, le PETR et les 8 EPCI
- Acte les principes de la gouvernance du projet
 - COPIL, COTECH, Maitrise d'Ouvrage départementale
- Acte des principes de valorisation touristique, coordonnée par la Région notamment via le Comité d'Itinéraire
- Formalise les principes de co-financement de l'infrastructure
 - Participation de la Région à hauteur de 60%
 - Participation des EPCI à hauteur de 15% (hors régie départementale, soit 13,85%)
 - Participation du Département à hauteur de 26,15% + TVA
- Pose le principe d'une participation proportionnelle au linéaire
 - Mais ouvre la possibilité pour les EPCI d'un accord de répartition financière différent entre EPCI, par solidarité ou intérêt territorial
- Acte l'engagement du Département et des EPCI sur le partage des charges d'entretien (50/50)
 - Le Département assurant la coordination de la gestion sur l'ensemble de l'itinéraire



Aspects financiers

- Estimation du montant total de l'opération HT
→ 8 470 000 €
- Participation financière des EPCI
→ 1 173 000 €
- Linéaire approximatif du secteur nord
→ 48km
- Reste à charge par km pour les EPCI
→ Environ 25 000 € / km
- Estimation des charges d'entretien
→ Environ 4 000 € TTC par an et par km

